

DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION DE GRUE



*La demande initiale ou modificative doit être adressée au moins 15 jours
avant toute occupation, à police@louveciennes.fr*

DEMANDEUR :

NOM : Prénom :

Domicilié (e) :

Tél. : Courriel :

Sollicite l'autorisation

d'installer une grue à l'adresse :

SOCIÉTÉ RÉALISANT LES TRAVAUX :

NOM :

Adresse :

Numéro du SIRET :

Responsable du chantier :

Tél. : Courriel :

Merci de préciser qui du demandeur ou de la société doit être facturé :

☐ DEMANDEUR

☐ SOCIÉTÉ

CARACTERISTIQUES :

Nature des travaux :

Engin à installer : ☐ grue à tour ☐ camion grue autres :

pour la période du : au : soit jours

TARIFS DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC APPLICABLES AU 1ER NOVEMBRE 2025 :

Annexe à la décision n° 2025-10-107

Nature du stationnement temporaire	Détail	Montant redevance journée
Installation grue mobile	Pénalités de dépassement dès J+1 : 300 € par jour	307 €
Des frais de dossier de 15 € seront appliqués à chaque demande (initiale ou modificative)		

Date et signature du demandeur :